Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1899)
Heft: 58

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-248739

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

bin tranquil que nos raivoite. Nos vlan tirié chu lai gâtché, nos montemin derié ste grosse piëre que voili, qu'ai nos ne voye pe, nos vlan le surpoire. »

Ai s'en vaint tot bâlement, aivô mille précâtions. tot chu lai maimce leigue, piëpe un ne v'lai faire in pas pe avaint que l'atre. Tiain ai feunne derié ste piërre, ai y euvennes tu loues aitchattes pô étre prâ ai fri, ai peu se tirenne brusquement chu lai droite, ai doux pas de l'ours.

Ainairme ! dgemais an n'on vu, dgemais an ne voiron pu dés hannes che capous ! Les brais s'aibaichant, les aitchattes y tschoyan feu des mains ; l'ours s'à tschaindgié en in véye trontchâ de bô, hâ de troës piës recrevi de mosse et corbai en aivaint, pô faire le rond dô!!

Tos les traqous venienne di tô de st'ours de bô. Ai y eu é que se botenne à rire, les âtres s'engrenienne, insultenne l'Imbô que ne saivai l'aivou se forrai, et se coitchi.

Di temps que les grosses réjon tschoyin come lai gralle, le Régisseur, to de pai lu de côte sai balaince, bin émayié de ne pe les voi reveni d'aivô l'ours, paiché po allai en louete rencontre. Dâ bin loin, ai voyé tot ces traqous se despitai, et criai com des predgus. Ai l'étin prâ de se tchoit dechu d'aivô louës fortches et louë aitchattes. Ai l'eu bin di mâ d'empaitchié enne grosse baitaye.

Les dgens de Péry ne voyenne pu st'ours de bô de louete conseil (le nom y demoré) ai feu oblidgié de bayié sai démission. Sai fanne, enne ordieuyouse, ne poyé djemais se consolai d'aivoi predju son titre de Maidaimme l'aidjointe. St'histoire à djé véye, main ç'a potchain lai pure voirtai. Tot pairié inco mitenain, se vos affaire de comerce ou âtres, vo aipplant enne fois ai Péry, i vo recommainde tot particulièremen d'aivoi bin tieusain de ne pe révoyié l'ours que couë. —

In véye foërdgeron.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 56 du *Pays du Dimanche :*

216. LOGOGRIPHE.

Marbre, arbre.

217. CHARADE.

Vin-aigre (Vinaigre).

218. MOTS EN CROIX.

C
L
E
F E R R A N D
M
O
N
T

219. MÉTAGRAMME.

Port, dort, tort, mort, sort.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. La noire et la blonde à Bonfol ; Soupir à Damvant ; Le marquis de Morchwyl ; Un pinson heureux, place des Bennelats à Porrentruy ; Colibri et oiseau-mouche à Boncourt ; Let 6 joyeux chanteurs de Boncourt ; Fleur de neige à Boncourt ; Sché tritschous de *yass* ai Boncoué, l'Octave, le Djudjat, 3 Djosets ai peu le Bastien ; Myosotis à Lucerne ; Eugénie Riat à Damvant ; Bande joyeuse à Damvant ; Un vieux soldat en retraite à Bon-court ; Un aspirant du 1er transport à Boncourt ; Romeo et Juliette à Bon-cours.

224. CHARADE.

Mon *un* toujours fort laid de dégoût te soulève.
Mon *deux* lugubrement dans l'espace s'élève.
Sur mon *tout* s'échouant bien vite, on se re-[lève.

225. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

Remplacer les X ci-dessous par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont les désignations suivent :

X X X X X X	1. — Prénom féminin.
X X X X X	2. — Sève du pin.
X X X X X X X	3. — Précepteur de Né-[ron.

226. ÉNIGME.

Un pied, de ma longueur
Est la juste mesure,
Il est aussi de ma largeur ;
Cependant du carré
Je n'ai point la figure.

227. MOT EN TRIANGLE.

Remplacer les X du triangle ci-après par des lettres de manière à former horizontalement et verticalement les mêmes mots dont voici les définitions :

X X X X X X X X	1. — Pierre précieuse.
X X X X X X X	2. Gant.
X X X X X X	3. — Au firmament.
X X X X X	4. Rigide.
X X X X	5. — Aux anges.
X X X	6. — Et une font deux.
X X	7. — Préposition.
X	8. — Voyelle.

☛ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *21 février 1899.*

Çà et là

Exercice d'actualité.

Il paraît que, dans nombre de casernes parisiennes on enseigne en ce moment aux soldats, surtout aux cavaliers, un exercice qui répond d'une façon toute particulière aux nécessités du moment.

On leur apprend à *contenir et à faire reculer des foules*, sans faire trop de mal à ceux que l'on refoule ou que l'on contient.

Une troupe de soldats ans armes, en désordre, gesticulant et poussant des cris, se masse dans une cour, pour imiter les faits et gestes du peuple souverain en temps d'émeute, et d'autres soldats, généralement à cheval, ont pour consigne de bousculer leurs camarades en les détériorant le moins possible.

Les chevaux de la garde républicaine, paraît-il, sont tout particulièrement dressés à faire peur sans faire mal.

Ces sortes d'exercices sont prudents, et en même temps très humains.

* * *

Pour fuir les grandeurs.

On sait que, dans la grande république des Etats-Unis, les présidents ont des mœurs vraiment démocratiques.

Bien que la vie soit quatre ou cinq fois plus chère qu'en France, le président de la Confédération se contente d'un traitement de 250.000 francs.

Lorsqu'il voyage, il le fait comme un simple particulier, sans que tout s'ébranle pour venir le recevoir et que les localités s'imposent des frais extraordinaires à cette occasion.

Voici justement, relativement aux déplacements de M. Mac Kinley, une anecdote que racontent divers journaux.

Il y a quelques temps, le président fit un voyage à Chicago. Pendant son séjour dans cette ville, la population, anxieuse et empressée, fit fête à un personnage aux cheveux rares et au profit romain, qui, installé dans une voiture découverte avec le chef de la police et un attaché de la suite présidentielle, répondait gravement aux saluts en soulevant son luisant haut-de-forme.

Or, cette idole de la multitude n'était parait-il qu'un vulgaire policemen, Wiliam Kurphy chargé de parader au lieu et place du premier magistrat qui prévoyait la curiosité des badauds et voulait s'en affranchir.

Malgré l'exemple de la République-sœur, il y a des chances pour que le procédé, d'ici longtemps, ne soit pas adopté en France.

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Bure. — Le 19 à midi pour nommer le maire et passer le budget.

Buix-Boncourt-Montignez. — Assemblée paroissiale le 19 à 2 h. 1/2 pour passer les comptes et voter le budget.

Delémont. — Assemblée bourgeoise le 12 à 10 h. 1/2 au théâtre pour arrêter le budget, nommer le vice-président du conseil.

Fahy. — le 12 à 12 1/2 pour arrêter le budget.

Courgenay. Le 19 à 1 h. pour s'occuper d'une transaction.

Montfaucon. — (1 section) le mercredi 15 à 9 1/2 pour s'occuper d'un emprunt.

Roche d'Or. = Le 12 à 2 h. pour arrêter le budget.

Rebeuvelier. – Le 12 à 2 h. pour voter le budget, et établir le rôle des corvées, statuer sur une demande de bois etc...

St-Brais. — Assemblée paroissiale le mercredi 15 à 10 h. 1/2 pour passer les comptes, arrêter le budget, remettre des terrains à bail.

Assemblée communale. (1e section) le jeudi 16 à 9 h. pour passer les comptes, arrêter le budget, nommer un conseiller, décider des travaux d'amélioration des pâturages.

Assemblée communale. (IIe section) le jeudi, 16 à 1 h. 1/2 pour passer les comptes, arrêter le budget.

Cote de l'argent

du 8 Février 1899

Argent fin en grenailles. fr. 104. 50 le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. 50 le kilo.

L'éditeur : Société typographique, Porrentruy